



HAL
open science

LES SUBORDINATIONS SPATIO-TEMPORELLES SANS MARQUE SEGMENTALE

Injoo Choi-Jonin

► **To cite this version:**

Injoo Choi-Jonin. LES SUBORDINATIONS SPATIO-TEMPORELLES SANS MARQUE SEGMENTALE. F. Lambert et H. Nølke. La syntaxe au cœur de la grammaire, Recueil offert en hommage pour le 60e anniversaire de Claude Muller, Presses Universitaires de Rennes, 2005. hal-04307827

HAL Id: hal-04307827

<https://hal.science/hal-04307827>

Submitted on 26 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES SUBORDINATIONS SPATIO-TEMPORELLES SANS MARQUE SEGMENTALE

Injoo CHOI-JONIN

L'étude que je propose ici concerne un phénomène assez fréquemment attesté à l'oral, à savoir deux propositions qui entretiennent, sans marque segmentale, une relation spatio-temporelle :

- (1) je suis venue sur Toulouse j'avais environ deux ans (BOAE 1/2¹)
- (2) *tu rentrais dans l'hôtel tu avais un grand hall et tu sortais tu avais la piscine et tout autour tu avais comme un parc où étaient différents bungalows* quoi (Maroc 7/4-7)

Ce phénomène a fait l'objet d'un article de Deulofeu² (1989), qui en décrit certaines propriétés : dans la configuration en question, appelée par l'auteur « couplage de constructions verbales », la première construction a une intonation ouvrante contrastant avec l'intonation fermante de la seconde ; la première construction ne peut pas être négative ; la deuxième ne peut pas être antéposée. La construction verbale figurant dans la partie à intonation ouvrante comporterait alors une place syntaxique qui n'est pas réalisée, la deuxième partie de la configuration étant une construction verbale interprétée comme réalisation lexicale de la place non réalisée. La deuxième construction verbale serait par conséquent dépendante de la première. Elle peut en effet être interprétée dans les exemples suivants cités par l'auteur (1989 : 137) comme complément de manière, de temps, de conséquence ou de condition :

- (3) ils dansaient on aurait dit des américains
- (4) j'ai passé mon permis tourisme j'avais dix-huit ans
- (5) il y avait tellement la queue ils auraient pas arrêté jour et nuit
- (6) ils m'avaient engagé dans la marine je savais pas nager

Les exemples oraux dont je dispose semblent confirmer les propriétés syntaxiques décrites par Deulofeu. En effet, la première construction ne peut pas être négative et l'ordre des deux constructions verbales ne peut pas facilement être inversé :

- (1-a) ?? je ne suis pas venue sur Toulouse j'avais environ deux ans
- (1-b) ? j'avais environ deux ans je suis venue sur Toulouse
- (2-a) ?? tu ne rentrais pas dans l'hôtel tu avais un grand hall
- (2-b) ?? tu avais un grand hall tu rentrais dans l'hôtel

Ceci étant dit, il ne me semble pas être sûr que la deuxième construction soit toujours subordonnée à la première. Si on essaie de reconstituer une marque segmentale de subordination à l'exemple (1), on peut avoir aussi bien (1-c) que (1-d). De même, les deux propositions de l'exemple (2) peuvent être reliées par le jonctif *et*³ (2-c).

- (1-c) quand je suis venue sur Toulouse j'avais environ deux ans
- (1-d) je suis venue sur Toulouse quand j'avais environ deux ans
- (2-c) tu rentrais dans l'hôtel et tu avais un grand hall

Par ailleurs, les courbes intonatives observées dans une étude préliminaire à l'aide du logiciel PRAAT ne montrent pas toujours pour ce type d'association de propositions le schéma intonatif 'ouvrant-fermant', si on entend par là le schéma intonatif 'montant-descendant' ; les deux propositions peuvent s'inscrire également dans un seul schéma intonatif. Il me semble que dans le cas où on a le schéma intonatif 'montant-descendant', on a soit une subordination détachée à gauche d'une construction verbale, comparable à (1-c), soit deux constructions verbales mises en parallèles, ou en « co-jonction⁴ », comparable à (2-c) ; dans le cas où on a un seul schéma intonatif, on a une subordination intégrée dans une construction verbale, comparable à (1-d). Autrement dit, on a un schème syntaxique à deux segments dans le premier cas, et un schème syntaxique à un seul segment dans le second cas⁵.

La présente étude a pour objectif d'éclaircir la relation entre deux propositions (subordination ou co-jonction), et ce, d'un point de vue syntactico-sémantique⁶. D'autre part, on s'intéressera à l'interface entre la syntaxe et la pragmatique, en se posant la question de savoir si les propositions en asyndète reflètent une organisation informationnelle différente de celles reliées par une marque segmentale. Je me limiterai ici à l'examen des deux propositions entretenant une relation spatiale ou temporelle, dans la mesure où ce sont les cas de figure les plus fréquemment observés dans mon corpus.

SUBORDINATION OU CO-JONCTION ?

La première remarque qu'on peut faire pour la configuration qui nous occupe concerne le type de verbe employé dans la première construction verbale. Il s'agit souvent de verbes représentant le type de procès d'achèvement ; les verbes de mouvement comme *arriver*, *venir*, *(r)entrer*, *sortir*, *quitter* sont les plus fréquemment employés, mais on rencontre aussi les verbes comme *se réveiller*, *ouvrir* :

- (7) et donc *mes parents ont immigré euh j'avais trois mois donc j'ai juste eu le temps de naître et euh après ils sont allés en Corrèze et puis ils sont venus à Toulouse j'avais deux trois ans.* (GOLE 1 : 2)
- (8) ensuite donc comme on s'est couché très tôt le matin *on s'est réveillé il était très tôt également* (Choix, 162 : 31-34)
- (9) c'était une chambre plus ou moins belle bon *on ouvrait la porte il y avait la mer en face* (Maroc, 3/8-9)

L'exemple suivant comporte le verbe *travailler* dans la première construction verbale, verbe représentant le type de procès d'activité. Or il est intéressant de noter qu'il est précédé de l'auxiliaire aspectuel *commencer à*, marquant ainsi un événement ponctuel et que l'absence de cet auxiliaire rend l'acceptabilité de cet énoncé douteuse :

- (10) elle a commencé à je crois à travailler elle devait avoir vingt ans ou vingt et un ans (BAVE 5 : 1)
 (10-a) ?? elle a travaillé elle devait avoir vingt ans ou vingt et un ans

Concernant la répartition des temps verbaux, il se présente deux possibilités : soit la première construction verbale est à l'accompli (au passé composé) et la deuxième à l'inaccompli (à l'imparfait), soit les deux constructions sont à l'inaccompli (au présent ou à l'imparfait). Dans le premier cas, la première construction décrit un événement occurrence et dans le second cas, elle décrit un événement habituel. Les ordres inaccompli-accompli ainsi que accompli-accompli semblent difficilement réalisables :

- (9-a) ?? on ouvrait la porte il y a eu la mer en face
 (9-b) ?? on a ouvert la porte il y a eu la mer en face
 (10-a) ?? elle commençait à travailler elle a dû avoir vingt ans ou vingt et un ans
 (10-b) ?? elle a commencé à travailler elle a dû avoir vingt ans ou vingt et un ans

Ceci étant dit, le type de prédicat employé dans la deuxième construction verbale ne semble être le même selon la relation syntaxique qu'entretiennent deux propositions.

Subordination intégrée

Le premier cas de figure concerne le cas où le prédicat de la deuxième construction verbale exprime une indication temporelle soit par l'âge (ex. 1, 7) soit par l'heure (ex. 11, 12) :

- (1) je suis venue sur Toulouse j'avais environ deux ans
 (7) mes parents ont immigré euh j'avais trois mois
 (11) on est parti écoute il devait être une heure (Maroc, 1/4-5)
 (12) l'été des fois ils mangeaient c'était minuit (Deulofeu 1989 : 137)

Si on essaie de reconstituer dans ces exemples le conjonctif temporel, ce dernier peut apparaître dans certains cas aussi bien devant la première construction verbale que devant la deuxième (ex. 1-c, 1-d), alors que dans d'autres cas sa présence semble être problématique aussi bien devant la première que devant la deuxième (ex. 10-c et 10-d) :

- (1-c) quand je suis venue sur Toulouse j'avais environ deux ans
 (1-d) je suis venue sur Toulouse quand j'avais environ deux ans
 (10-c) ?? quand elle a commencé à je crois à travailler elle devait avoir vingt ans ou vingt et un ans
 (10-d) ?? elle a commencé à je crois à travailler quand elle devait avoir vingt ans ou vingt et un ans

La difficulté d'avoir le conjonctif est liée à la présence d'un modal comme *je crois* ou *devoir*. En effet, l'absence des verbes modaux permet la reconstitution du conjonctif dans

l'exemple (10), et ce, aussi bien devant la première construction verbale que devant la deuxième :

(10-e) quand elle a commencé à travailler elle avait vingt et un ans.

(10-f) elle a commencé à travailler quand elle avait vingt et un ans.

D'autre part, la proposition exprimant l'heure n'est pas compatible avec *quand* :

(11-a) ?? on est parti quand il était une heure

(12-a) ?? l'été des fois ils mangeaient quand c'était minuit

Le test de la reconstitution d'un conjonctif ne s'avère donc pas tout à fait pertinent dans ce cas. Ceci étant dit, la deuxième construction verbale peut constituer la réponse de la question partielle en *quand*, ce qui est impossible pour la première construction verbale :

(11-b) tu es parti quand ? il était une heure

(11-b) * quand il était une heure ? on est parti

La deuxième construction verbale semble ainsi fonctionner, dans ce premier cas de figure, comme repère temporel de la première. S'il en est ainsi, la deuxième construction verbale est subordonnée à la première et on a affaire à une subordonnée intégrée. En effet, dans l'exemple (7), la première construction verbale est suivie du mot d'hésitation *euh* et dans l'exemple (10), elle comporte le verbe modal *je crois*, qui anticipe l'approximation du repère temporel exprimée par le verbe *devoir* dans la deuxième construction verbale ; elle ne semble donc pas former un segment autonome. Ces indices linguistiques manifestant une recherche lexicale permettent de déduire que la première construction verbale n'est pas complète et qu'elle attend un repère temporel. En outre, l'exemple suivant montre que la première construction suivie du mot *euh* est complétée par une subordonnée introduite par *quand* :

(13) pendant trois ans j'habitais à Paris et ensuite euh *je suis redescendue sur Toulouse euh quand j'avais huit ans* (RIOE 3 : 4)

D'autre part, la deuxième construction verbale (inachevée dans l'ex. 14) figure, dans les exemples suivants, dans le même paradigme que la subordonnée introduite par le conjonctif *quand* et/ou le complément temporel prépositionnel :

(14) il a quitté l'Ardèche euh il avait pff il é- il avait quand il s'est marié en fait à trente ans (MAGE 3 : 9)

(15) je suis arrivé à Toulouse donc en euh soixante-dix-neuf j'avais quarante-six ans (ROME 1 : 7)

Enfin, dans l'exemple (8), l'énoncé *le matin on s'est réveillé il était très tôt* est précédé de *comme on s'est couché très tôt*, et les deux énoncés sont construits sur un même moule syntaxique comportant une position syntaxique du complément temporel ; cette dernière est occupée par le syntagme adverbial *très tôt* dans le premier énoncé, puis par la construction verbale *il était très tôt* dans le deuxième énoncé. On observe le même phénomène dans l'exemple (16) :

- (16) elle rentre à 7h le soir hein elle rentre le soir il est 7 heures (Deulofeu 1989 : 137)

De même, dans l'exemple suivant, la deuxième construction verbale de l'énoncé *elle les a eus ils étaient tout petits* occupe la même position syntaxique que le syntagme prépositionnel *à la naissance* et le syntagme adverbial *un peu plus tard* figurant dans les énoncés qui suivent :

- (17) elle les a eus ils étaient tout petits la fille elle l'a eue à la naissance et le garçon un peu plus tard (Deulofeu 1989 : 136)

Subordonnée détachée ou co-jonction

Dans ce deuxième cas de figure, le verbe de la deuxième construction verbale ne décrit pas une indication temporelle mais très souvent l'état dans lequel se trouve le sujet :

- (18) alors on est parti le matin il faisait très beau on est arrivé à Entzheim il pleuvait (Maroc, 25/2-3)
 (19) je suis revenue je parlais pas plus anglais hein (ASDE 12 : 13)

Dans ces exemples, la première construction verbale accepte plus facilement que la deuxième le conjonctif *quand* :

- (18-a) quand on est parti le matin il faisait très beau quand on est arrivé à Entzheim il pleuvait
 (18-b) ? on est parti le matin quand il faisait très beau on est arrivé à Entzheim quand il pleuvait
 (19-a) quand je suis revenue je parlais pas plus anglais hein
 (19-b) ?? je suis revenue quand je parlais pas plus anglais hein

En outre, le verbe de la première construction verbale, dans les exemples dont je dispose, est toujours un verbe représentant le type de procès d'achèvement, alors que dans le cas de la subordonnée intégrée, il peut ne pas l'être (cf. ex. 12). On en déduit alors que c'est la première construction verbale qui sert ici de repère temporel à la seconde, le point de référence étant marqué par un verbe de type ponctuel. La première construction semble ainsi fonctionner comme une subordonnée détachée à gauche d'une autre construction verbale. L'exemple suivant est particulièrement intéressant dans la mesure où les deux premiers énoncés *tu rentrais dans l'hôtel tu avais un grand hall* et *tu sortais tu avais la piscine* sont construits sur le même moule syntaxique que le troisième *tout autour tu avais comme un parc où étaient différents bungalows*, ce qui montre que les premières constructions des deux premiers énoncés fonctionnent comme l'adverbe spatial détaché *tout autour* :

- (20) tu rentrais dans l'hôtel tu avais un grand hall et tu sortais tu avais la piscine et tout autour tu avais comme un parc où étaient différents bungalows quoi (Maroc, 7/4-7)

Or, dans certains cas, la reconstitution du conjonctif devant la première construction verbale semble poser problème, tout comme devant la deuxième construction verbale. En revanche, on peut avoir le conjonctif *et* entre deux propositions :

- (21) à Toulouse je m’y plais parce que on est de suite *je sors de chez moi on a le métro* je peux de suite aller au cinéma (MAGE 2 : 7)
 (21-a) ?? quand je sors de chez moi on a le métro
 (21-b) ?? je sors de chez moi (là) où on a le métro
 (21-c) je sors de chez moi et on a le métro.

Dans d’autres cas encore, il est non seulement possible de reconstituer devant la première construction verbale le conjonctif *quand*, mais aussi d’insérer le conjonctif *et* entre deux propositions :

- (22) on ouvrait la porte il y avait la mer en face (Maroc, 3/8-9)
 (22-a) quand on ouvrait la porte il y avait la mer en face
 (22-b) on ouvrait la porte et il y avait la mer en face
 (23) nous à l’époque on y allait c’était euh sauvage comme tout (LAUE 13 : 3)
 (23-a) nous à l’époque quand on y allait c’était sauvage comme tout
 (23-b) nous à l’époque on y allait et c’était sauvage comme tout

Il est clair ici que les deux propositions reliées par le conjonctif *et* entretiennent une relation ; il ne s’agit pas de deux propositions indépendantes coordonnées par *et*. Etant donné qu’il est par ailleurs possible dans certains cas de faire précéder la première construction verbale par le conjonctif *quand*, le terme *co-jonction* proposée par Rebuschi (2001) est particulièrement adapté ici pour assimiler à la fois la co-ordination et la sub-ordination⁷.

Qu’il s’agisse d’une subordonnée détachée ou de deux propositions reliés par le conjonctif *et*, on a ici un énoncé à deux segments, alors que dans le cas de la subordonnée intégrée, on a un énoncé à un seul segment.

ORGANISATION INFORMATIONNELLE

La question de savoir si les propositions en asyndète reflètent une organisation informationnelle différente de celles reliées par un subordonnant mérite d’être posée dans la mesure où les deux structures syntaxiques co-existent à l’oral et qu’elles semblent être soumises à des contraintes différentes.

En effet, on a vu au paragraphe « Subordination intégrée » que le cas de subordination intégrée sans marque segmentale comporte souvent un élément lexical modal, marquant une approximation de l’indication temporelle donnée et que la présence de cet auxiliaire empêche celle du conjonctif *quand*. Or si c’est la première construction verbale qui est modalisée, la présence du conjonctif devant la deuxième construction semble être obligatoire :

- (25) je n’y suis pas né mais ça revient pratiquement au même puisque *mes parents ont dû s’y installer quand j’avais deux ou trois ans quelque chose comme ça* (ROME 1 : 11)

(25-a) ?? mes parents ont dû s’y installer j’avais deux ou trois ans quelque chose comme ça

Les observations précédentes me permettent d’avancer l’hypothèse suivante : pour modaliser la subordonnée intégrée, l’absence du conjonctif est nécessaire, alors que pour modaliser la proposition principale suivie d’une subordonnée intégrée, la présence du conjonctif est requise.

D’autre part, bien que la différence de sens entre les subordonnées avec et sans marque segmentale semble être minime dans certains cas, on remarque toutefois que la subordonnée introduite par *quand* accepte l’aspect accompli, ce qui est plus difficile dans la subordonnée sans marque segmentale :

(13-a) je suis redescendue sur Toulouse quand j’ai eu huit ans

(13-b) ?? je suis redescendue sur Toulouse j’ai eu huit ans

De même, si la subordonnée est introduite par *quand*, elle peut ne pas comporter une indication temporelle marquée par des éléments lexicaux spécifiques (l’âge ou l’heure), alors que cela constitue une contrainte lexicale dans une subordonnée sans marque segmentale :

(13-c) ?? je suis redescendue sur Toulouse j’avais mon bac

(13-d) je suis redescendue sur Toulouse quand j’avais mon bac

Les différences observées précédemment entre la subordonnée introduite par un subordonnant et la subordonnée intégrée sans marque segmentale se remarquent également pour la subordonnée détachée ou la co-jonction. En effet, dans ce dernier cas, si la première construction verbale n’est pas introduite par un subordonnant, elle semble opérer une sélection lexicale : les verbes qui y figurent, on l’a vu, sont tous du type d’achèvement, ce qui n’est pas le cas dans une subordonnée détachée introduite par un subordonnant. Dans l’exemple suivant, le verbe de la première construction verbale n’est pas du type ponctuel et on constate que l’absence du subordonnant devient problématique dans ce cas :

(26) quand je reste longtemps à Toulouse j’apprécie de rentrer à Roullins (MAGE 2 : 4)

(26-a) ? je reste longtemps à Toulouse j’apprécie de rentrer à Roullins

De même, si la première construction verbale est introduite par un subordonnant, la deuxième construction verbale peut être à l’aspect accompli, ce qui pose problème dans les propositions en asyndète :

(27) tu es rentrée en fac de linguistique tu avais déjà un truc de documentation ? (COAE 6 : 5)

(27-a) ?? tu es rentrée en fac de linguistique tu avais eu déjà un truc de documentation ?

(27-b) quand tu es rentrée en fac de linguistique tu avais eu déjà un truc de documentation ?

On constate ainsi que l’absence d’un subordonnant entraîne plus de contraintes, mais en même temps, elle semble permettre en plus d’une relation temporelle, une relation dis-

cursive particulière. Le mot *quand*, d'après Muller (1996 : 68-69, 191-192) est en fait un relatif sans antécédent et est *grosso modo* l'équivalent de l'adverbial de temps, à *tel moment*. C'est donc le terme *quand* qui indique une relation temporelle entre la principale et la subordonnée ; il définit un « moment » qui correspond à la fois à celui de la principale et de la subordonnée. En revanche, dans la subordonnée sans marque segmentale, l'indication temporelle est donnée par les éléments lexicaux figurant dans la subordonnée (cf. remarques sur les ex. 13-c, 13-d ainsi que sur les ex. 26, 26-a), la relation entre la principale et la subordonnée étant marquée par l'emploi des temps verbaux. En effet, comme on l'a vu, les propositions en asyndète entretenant une relation spatio-temporelle manifestent des contraintes concernant l'ordre des temps verbaux : on a soit l'ordre accompli (passé composé) – inaccompli (imparfait), si la première construction représente un événement occurrence, soit inaccompli (présent, imparfait) – inaccompli (présent, imparfait), si elle représente un événement habituel. Dans les deux cas, la deuxième construction représente très souvent un état ou une situation⁸ et crée une relation discursive dite d'*arrière-plan*⁹, mais d'*arrière-plan* pris « au zoom ». En effet, dans les propositions en asyndète, la deuxième construction verbale constitue le *domaine de focalisation* (cf. Nølke [2001 : 95]), du fait qu'elle est le dernier constituant d'un énoncé à un seul segment dans le cas d'une subordonnée intégrée et le segment central dans le cas d'une subordonnée détachée ou d'une co-jonction. Les propositions en asyndète semblent ainsi être caractérisées par cette relation discursive d'*arrière-plan* pris au zoom, alors que les subordonnées introduites par un subordonnant mettent l'accent plutôt sur la relation temporelle qu'elles entretiennent avec les principales. Ce phénomène n'est pas sans rappeler l'organisation des propositions entretenant une relation temporelle soit par le biais des relations hypotaxiques (*Lorsque Jean poussa la porte de l'appartement, la fête battait son plein*) soit à travers des enchaînements parataxiques (*Jean poussa la porte de l'appartement. La fête battait son plein*), deux types d'articulation étudiés par Borillo (1996). Ceci n'est pas étonnant, étant donné que les propositions en asyndète ne sont en fait qu'un cas particulier des enchaînements parataxiques.

CONCLUSION

Dans la présente étude, j'ai essayé de mettre en évidence quelques propriétés syntactico-sémantiques des propositions en asyndète exprimant une relation spatio-temporelle et ai distingué deux types (subordination intégrée et subordination détachée ou co-jonction). Une étude syntactico-prosodique en cours actuellement permettra de vérifier si la subordination détachée ou la co-jonction manifeste les mêmes caractéristiques prosodiques que les autres schèmes syntaxiques en deux segments d'une part et d'autre part, si la subordination intégrée manifeste les mêmes caractéristiques prosodiques que les autres schèmes syntaxiques en un seul segment.

NOTES

1. La plupart des exemples cités sont issus de corpus oraux, certains établis dans le cadre du projet d'ACI, porté par E. Delhay-Roussari, « Etude variationniste de l'accentuation et des interfaces Phonologie / Syntaxe / Sémantique en français contemporain : Description et Modélisation », d'autres réalisés dans le cadre de mes cours dispensés à Strasbourg et à Toulouse ; un exemple est extrait de *Choix de textes de français parlé*, édité par Cl. Blanche-Benveniste, Ch. Rouget et F. Sabio (2002) chez Champion.
2. L'auteur distingue le « couplage de constructions verbales » de la « pseudo-corrélation » et de la « greffe ». La « pseudo-corrélation », si elle a un schéma intonatif semblable au « couplage », peut en revanche avoir comme premier segment une construction négative (*le genêt tu le coupes aujourd'hui dans deux mois il repoussera / tu le coupes pas il repousse pas*). La « greffe » est caractérisée par un schéma intonatif plat et infra grave et doit nécessairement s'interpréter par rapport à un autre énoncé ; ce schéma induit une interprétation explicative (*il y a mon père – il a une bonne voiture – il fait le trajet en deux heures*).
3. Voir Allaire (1996) pour les problématiques du terme « coordonnant » de *et*.
4. Le terme est de Rebuschi (2001, 2002).
5. Le 'segment' est une « séquence organisée en un bloc, analysable si elle est composée de plusieurs morphèmes ou mots selon les relations hiérarchiques prédicatives. La composition des segments en un énoncé à visée illocutoire centrale forme un 'schème syntaxique'. » (Muller [2002 : 29])
6. Une étude syntactico-prosodique est en cours, en collaboration avec E. Delais-Roussarie, spécialiste en prosodie.
7. En outre, d'après Rebuschi (2002 : 44), en ancien français, lorsqu'une proposition détachée à gauche est une circonstancielle de temps, le jonctif *et* peut figurer entre les deux propositions : *Quant furent assanlé, et li pape soupire* 'Quand ils furent assemblés, le pape soupire'.
8. La deuxième construction verbale des propositions en asyndète peut représenter aussi un événement : *il était assez lunatique il arrivait il lançait son cartable sur le bureau* (NESE 5 : 12). Dans ce cas, les deux propositions semblent représenter deux événements simultanément produits, comparable à *en arrivant il lançait son cartable sur le bureau*.
9. Il est bien connu que les temps verbaux constituent des facteurs importants dans une analyse textuelle. De nombreux travaux ont en effet montré que les temps perfectifs permettent de faire avancer sur l'axe temporel les points de références, alors que les temps imperfectifs opèrent au contraire un arrêt, fournissant ainsi un arrière-plan.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLAIRE, Suzanne, 1996, « Y a-t-il un *et* coordonnant ? », dans Cl. MULLER (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 15-23.
- BORILLO, Andrée, 1996, « Les relations temporelles entre propositions : subordination ou parataxe ? », dans Cl. MULLER (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 127-139.
- DEULOFEU, José, 1989, « Les couplages de constructions verbales en français parlé : effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé », *Recherches sur le français parlé* 9, p. 111-141.

- MULLER, Claude, 1996, *La subordination en français*, Paris, Armand Colin.
- , 2002, *Les bases de la syntaxe. syntaxe contrastive français – langues voisines*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux.
- NØLKE, Henning, 2001, *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Kimé.
- REBUSCHI, Georges, 2001, « Coordination et subordination. Première partie : la co-jonction restreinte », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 96-1, p. 23-60.
- , 2002, « Coordination et subordination. Deuxième partie : vers la co-jonction généralisée », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 97-1, p. 37-94.